




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-22835-DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.1054**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2012 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE  
DECLARATIONS PREALABLES, D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU  
DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC ET D'AUTORISATIONS DE  
TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES**

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Helliot BRAMI à M. Francis TAULAN, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Françoise TERME

Secrétaire : Yannick DECARA



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements  
Direction Architecture

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 08/10/12

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Odile BONTHOUX

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Jean CHORRO, Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

**Politique Publique** : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

**OBJET** : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2012 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE  
DECLARATIONS PREALABLES, D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU  
DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC ET D'AUTORISATIONS DE  
TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2012, certains travaux nécessitent au préalable, un permis de construire, une déclaration préalable, une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public ou une autorisation de travaux sur immeubles classés.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

**PERMIS DE CONSTRUIRE** :

- Complexe sportif Carcassonne : implantation d'une construction modulaire (volley),
- Complexe sportif du Val de l'Arc : implantation d'une construction modulaire (handball),
- Immeuble 6 rue Pierre et Marie Curie : aménagement de l'Atelier du Patrimoine,
- Club de Boxe Les Hippocampes : implantation d'une construction modulaire (salle de réunion),
- Ecole Élémentaire Joseph D'Arbaud : aménagement de la Mission locale,

- Domaine du Grand Saint Jean : réfection de la toiture et du sol intérieur de la chapelle, restauration d'une restanque et étayage de la fontaine adossée,
- Cité Beisson : implantation d'une construction modulaire (projet ANRU),
- Stade Maurice David : construction d'espaces réceptifs,
- Ancienne Trésorerie Parc Rambot : création d'un logement de gardien et d'un équipement public.

#### DECLARATIONS PREALABLES :

- Eglise de Puyricard : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Bastide La Maréchale : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Immeuble 12 rue Pierre et Marie CURIE : ravalement de la façade.

#### AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC :

- Gymnase du Val de l'Arc : pose d'équipements techniques.

#### AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES :

- Eglise du St Esprit : restauration de vitraux,
- Hôtel de Ville : remplacement de la marche d'entrée de la salle des Mariages,
- Hôtel de Ville : remise en peinture du cabinet du Maire,
- Hôtel de Ville : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Halle-aux-Grains : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Pavillon de Vendôme : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise du Faubourg : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise du St Esprit : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise St Jean de Malte : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Chapelle des Andrettes : nettoyage et réfection partielle des toitures.

Pour s'assurer de l'exécution règlementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu, habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, déclarations préalables, autorisations de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public et autorisations de travaux sur immeubles classés concernant ces affaires.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame l'Adjoint au Maire, Délégué au Foncier, au Cadastre, à la Gestion des Propriétés Communales et aux Bâtiments Communaux, à signer les demandes de permis de construire, déclarations préalables, autorisations de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public et autorisations de travaux sur immeubles classés concernant les opérations précitées.

**2012.1054 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2012  
- AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE,  
DE DECLARATIONS PREALABLES, D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE,  
D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC ET  
D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 47</b>
<b>Présents</b>	<b>: 38</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 47</b>
<b>Pour</b>	<b>: 47</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**